

20 février 2024

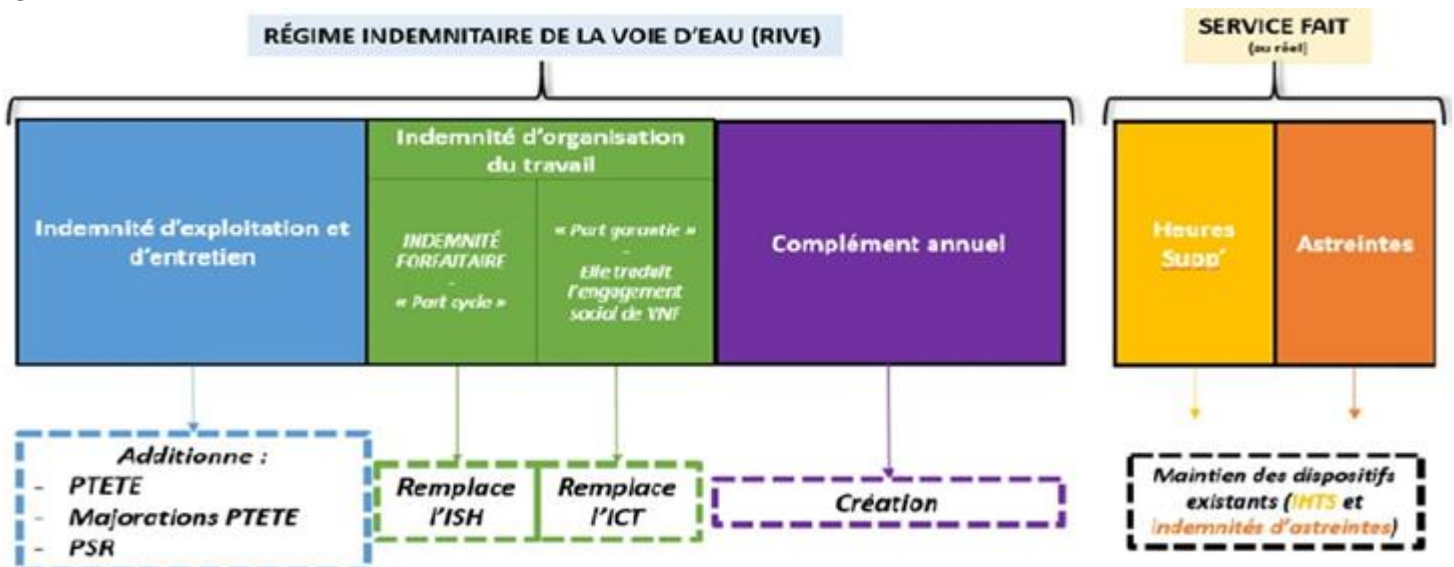
Brèves de réunion des RST du 6 février 2024

Présentation du RIVE par la DRHM, Vos élus Sne-FSU décryptent pour vous ... !

Ce projet datant de fin 2021 a trouvé fin 2023 un point d'accord sur le levier statutaire suite à la levée d'un préavis de grève avec des Organisations Syndicales au niveau national. Pour mémoire le Sne FSU a toujours été contre la scission du corps des PETPE (Personnel d'Exploitation Travaux Public d'Etat) du ministère de l'écologie

Au premier janvier 2024, 1560 PETPE du ministère de l'écologie sont devenus PE (personnel exploitation) de VNF c'était le préalable nécessaire au déploiement du nouveau régime indemnitaire adapté aux besoins de VNF

Le nouveau régime indemnitaire des PE VNF est un copié collé du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) que les catégories A et B connaissent bien.





Des regroupements de primes !

L' **IEE** (indemnité d'exploitation et d'entretien) résulte essentiellement de l'addition de la prime technique de l'entretien des travaux public d'état (Ptete) et Prime de service rendu(PSR)

L'**IOT** (indemnité d'organisation du travail)

- La part **Cycle** : ISH (indemnité sujétion horaire) dont le montant n'a pas bougé depuis 2006 n'évoluera plus en fonction de l'indice majoré (IM) , elle est forfaitisée à l'indice IM maximum dans chaque grade
- La part **Garantie** : ICT (indemnité compensatrice temporaire) devenue IOT garantie permet de maintenir votre salaire en cas de variation négative liée à la modernisation jusqu'au 31/12/2033.

Le **CA** (complément additionnel) est créé lié à la manière de servir essentiellement, il sera de 300 euros pour l'année 2024 et au regard de ce qui se pratique au RIFSEEP dans les autres catégories « devrait » rester en moyenne à cette somme les prochaines années.

Le **Service fait** correspondant aux HS (heures supplémentaires) et aux astreintes ne constate pas d'évolution

Des questions se posent pour le SneFSU

L'IEE : des négociations de la PTETE qui disparaît normalement doivent avoir lieu , va comprendre !!

L'IOT : Comment sera revalorisé l'IOT cycle (négociations annuelles, corrélation avec les évolutions des grilles de salaires des PETPE du ministère...)

Le CA : 300 euros la première année pour mieux faire passer la « pilule »

Le service fait : parlons-en, le montant des astreintes en vigueur n'a pas évolué depuis 2015 !!!!

Nous contacter

Le secrétaire branche Voies Navigables :

Eric POTDEVIN 06 26 20 34 65

Secrétaires de section :

Aurélien BERNARDIE 07 63 09 42 33

Erika GONTIER 06 69 23 71 94

Jérôme MAGNIER 06 98 51 50 29

www.snefsu.org

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

